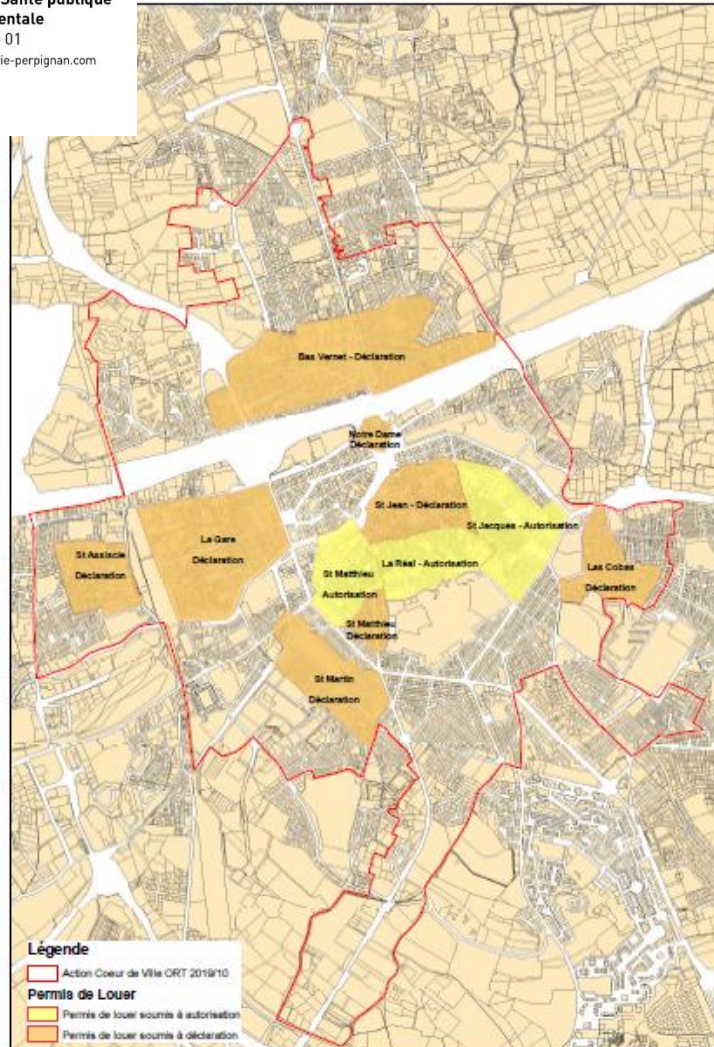


Le Permis de Louer de Perpignan

Direction de la Santé publique
et Environnementale
Tél. 04 68 66 35 01
hygiene-sante@mairie-perpignan.com



❖ **Démarré le 1^{er} septembre 2021**

En 5 mois :

- Une délégation par convention
- Une équipe dédiée
- Une plateforme web

- 3 visites par jours
- 85% en autorisation
- Une centaine de visites en 5 mois
- Une cinquantaine de demande de mise en conformité

- L'accompagnement pour les bailleurs corrects
- La sanction pour les bailleurs indécents

Nb de Demandes

196

NB de déclarations	68
NB d'autorisations	128
NB de visites	98
NB de refus directs	2
NB d'autorisations directes	7
NB d'autorisations après visite	61
NB de refus après visite (Réserves)	23

NB d'adresses en infraction sur le secteur en autorisation

24